Bismi Allah al Hamduli Allah
as Salat wa Salam ala Rassuli Allah

as Salam Alaykum

La base du désaveu du taghut

Ce rappel a pour objectif d'exposer un sujet qui est plus qu'important et dès lors qu'une personne a mal compris ce point là, sans aucun doute, par la suite il va en découler qu'il va se tromper sur un grand nombre de choses.

Pourquoi ? Car se tromper dans une base va forcément mener a se tromper sur ce qui découle de cette base là. Lorsque les racines sont mauvaises les fruits seront mauvais, mais si la racine est bonne, in cha Allah ta'ala les fruits seront bons, mais dès lors que l'on sait qu'une racine est mauvaise et qu'elle n'est pas stable et qu'elle n'est pas clair forcément ce qui va découler de cette racine sera mauvais et ne donnera pas de bon fruits.

Le but de ce texte est d'exposer une question qui est relative à la base de l'islam. La base et le fondement est la chose sans laquelle nul ne pourrait être musulman et ce en aucun cas de figure c.-à-d. que celui qui ne le fait pas il ne peut pas être musulman qu'il soit ignorant ou qu'il ait une mauvaise compréhension ou non, il ne peut être musulman sans avoir réalisé cette base fondamentale et ce principe que les savants de l'islam, après les salafs, ont nommé le fondement de la religion, le Asl al Dîn, et si une chose est aussi clair et aussi importante, Allah soubhana wa ta'ala ne peut l'avoir exposé que de la plus belle des manières et de la plus claire des manières.

Allah a dit : Et Nous avons expliqué toute chose d'une manière détaillée. Sura 17 Verse 12

Ce verset est la preuve qu'Allah azza wa jal nous explique tout de manière détaillé et qu'Il, soubhana wa ta'ala, n'a rien oublié est que Son Livre est clair. Pensez vous qu'après cela, qu'Allah azza wa jal manquerait de ne pas exposer et montrer le principe fondamental sans lequel nul ne pourrait être musulman, pensez vous qu'Allah ne va pas l'exposer de la plus claire des manières ? Non cela est impossible. Et cela doit être facile à comprendre pour tous. Donc l'indication qui se trouve dans les preuves du Coran et de la Sunna concernant ce sujet doit être explicite et clair et ne doit pas être une compréhension implicite et qui demande un effort de réflexion car la base de l'islam n'a pas besoin d'autant d'effort pour être comprise et toute personne peut la comprendre, le commun des musulmans.

Le prophète sala Allahu alayhi wa salam a dit :

"Je n'ai délaissé aucune chose vous faisant rapprocher du Paradis sans que je vous en informe, et je n'ai délaissé aucune chose vous faisant éloigner de la Fournaise sans que je vous en informe"

Et le prophète alayhi salat wa salam dit aussi :

"Il a été le devoir de chaque prophète envoyé par Allah à ce qu'il montre à sa communauté ce qu'il sais du meilleur des biens pour eux, et les mets en garde contre le mal de ce qu'il sais pour eux"

Encore une fois le prophète alayhi salat wa salam nous affirme qu'il nous a informés de toute chose qui nous ferait dériver du droit chemin et qu'il est du devoir de tous les prophètes alayhim salam de le faire.

Certaines personnes veulent nous faire croire que le désaveu inclut le takfir sans ramener la moindre preuve du coran ou de la sunna mais en s'appuyant sur des paroles da savants hors contexte.

Tout d'abord, voyons comment le prophète alayhi salat wa salam a utilisé le mot désaveu.

"Je me désavoue de toute personne résidant derrière le dos des Mouchrikine"

Demeurer dans la terre des Mouchrikine est une mécréance ? Si le désaveu inclurait le Takfir le prophète n'aurait jamais utilisé se mot car la demeure dans la terre des mécréants est un pécher non une mécréance, ce qui prouve que le désaveu n'inclus pas le Takfir.

Deuxième récit :

"Celui qui met en confiance un Mou3ahid puis il le trahît et le tue, je me désavoue du tueur même si s'est un Musulman"

Pareil ici, tué un Dhimy n'est pas de la grande mécréance qui fait sortir de l'Islam pourtant le prophète a utilisé le mot désaveu, et si le Takfir en ferai partie sois :

1- Nous interprétons se récit et d'autre dans le même genre sur la grande mécréance ce qui est totalement inconcevable.

2- Ou sois le prophète aurait utilisé un autre mot hormis "désaveu" pour que le statut de celui qui tue un Dhimy reste toujours sous l'ombre de l'Islam.

Nous en concluons donc qu'il y a une nette différence entre le désaveu et le Takfir et que le désaveu peut se réaliser sans pour autant avoir appliqué la sentence du Takfir.

Donnons la définition du terme « désaveu » (al Bara'a) par les avants de la langue arabe.

"***Al Barâ'ah** linguistiquement **: provient de Bara'a Yabra'ou Barâ'an : à savoir qu'il a guérie de la maladie, et Abra'ahou- Allah (Allah l'a innocenté) il est donc Barî (innocent), et Bari'a(innocenter) de telle chose Yabra'ou (décharger) et Bârâ'âhou (être disculper) : s'en est écarté (ou l'a délaissé)** "* source : Al Qamouss Al Mou7it de Fayrouz Abady.

Et Ibn Al A3râby dit comme le rapporte Ibn Mandhour dans Lisân Al 3arab 985-986/3 et Fayrôuz Abâdy dans son Qamôuss Al Mou7ît page 294 et l'auteur de l'ouvrage « Al Walâ^2 Wal Barâ^2 Fil Islâm » Page 87 :

« Bari^{2}ah s'il s'en ait débarrassé et Bari^{2}ah s'il s'est purifié et éloigner »

Donc la base du désaveu du taghut se trouve dans le cœur, la conviction de la fausseté de l'adoration du taghut et qu'elle est un égarement (la conviction du cœur) Allah a dit : « Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux, et qu'Allah, c'est Lui Le Haut, Le Grand » (Sourate 31 - Verset 30) et Il dit : « Cherchez-vous dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah? » (sourate 37 verset 86) et Il dit encore : « Ils invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond! » (sourate 22 verset 12) et aussi le verset 256 de la sourate 2 ou Allah dit : «Car le droit chemin c'est distingué de l'égarement », et détester cette adoration voué à autre qu'Allah (l'acte du cœur) Allah a dit : «Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs et vous a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance. Ceux-là sont les bien dirigés » (sourate 49 verset 7) et le désaveu extérieur du taghut en adorant Allah seul sans associés Allah a dit : « Quant à ceux qui s'écartent de l'adoration du Tâghoût et reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle aux croyants ! » (Sourate 39 - verset 17), celui qui aura accompli tout cela (conviction du cœur, acte du cœur et l'acte extérieur) aura accompli la base du désaveu du taghut.

Voyons maintenant les versets concernant la base de la religion, le Asl al Dîn.

Allah a dit : « Nous avons envoyé à chaque communauté un Messager (pour leur dire) : « Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût » ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et

regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs.
(Sourate 16 -Verset 36)
Ce verset nous montre ce à quoi chaque Messager a appelé en premier lieu, adorer Allah et s'écarter du Tâghut, et ceci est la base de la religion, le Asl al Dîn. Voyons maintenant ce que disent les Moufassirin, pour déterminer ce qui fait partit de cette base.

Ibn Kathir-rahimahoullah- à dit: "<<Et nous avons envoyé dans chaque communautée>> ***c'est à dire dans chaque époque et chaque groupe de gens des envoyés qui tous les prêchaient à l'adoration d'Allah et leur interdisaient l'adoration d'autre que Lui***. <<adorez Allah et écartez vous du taghout>> *Le Très Haut n'a pas cessez d'envoyer aux gens des messagers avec cela[c'est à dire ce message] depuis l'apparition du chirk chez les enfants d'Adam au sein du peuple de Nouh auxquels fut envoyé Nouh et il fut le premier messager envoyé par Allah aux habitants de la terre jusqu'a ce qu'il cloture[la prophétie] par Mouhammad salallahou 3alayhi wa salam dont la da3wa concernait les humains et les djinns à l'orient comme à l'occident, et tous[les prophètes eurent le même message] comme a dit le Très Haut* <<et nous n'avons pas envoyé de messager avant toi sans lui révéler que Moi Seul est en droit d'être adoré alors adorez moi>>"

Ce qui ressort de la parole d'Ibn Kathir, est que la base du désaveu du Taghut est d'adorer Allah azza wa jal seul sans associés, quand a celui qui adore autre qu'Allah n'aura pas désavoué le Taghut et il n'est pas musulman. Donc adorer Allah seul, cela est en apparence, mais cet acte en apparence a forcément une origine qui est dans le cœur et Ibn Taymyyia disait que la base de la foi est dans le cœur, puis les actes découlent de cette foi intérieur, donc pour qu'une personne soit musulmane il faut qu'elle abandonne l'adoration du Taghut intérieurement et extérieurement et qu'il adore Allah ta'ala seul intérieurement et extérieurement. Et la manière de désavouer le Taghut intérieurement, premièrement, est la conviction que cette adoration du Taghut est vaine, qu'elle est nul, qu'elle est fausse et invalide et qu'elle est un égarement et nullement une guidée, deuxièmement, en détestant cette adoration voué a autre qu'Allah azza wa jal. De cette manière là nous aurons accompli les convictions du cœur et les actes du cœur. Et l'abandon extérieur de l'adoration du Taghut est en adorant Allah seul sans associés. Celui qui aura accompli tout cela aura accompli l'Asl al Dîn, la base de la religion.

Revenons a la parole d'Ibn Kathir, il dit « ***dans chaque époque et chaque groupe de gens des envoyés qui tous les prêchaient à l'adoration d'Allah et leur interdisaient l'adoration d'autre que Lui*** » et cela est le sens de « Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût » puis il dit « *Le Très Haut n'a pas cessez d'envoyer aux gens des messagers avec cela[c'est à dire ce message] depuis l'apparition du chirk chez les enfants d'Adam au sein du peuple de Nouh auxquels fut envoyé Nouh et il fut le premier messager envoyé par Allah aux habitants de la terre jusqu'a ce qu'il cloture[la prophétie] par Mouhammad salallahou 3alayhi wa salam* » donc on voit ici que tout les prophètes et d'adorer Allah et de n'adorer rien d'autre que lui et cela est la base de l'islam sans lequel personne ne peut être musulman dans aucun cas de figure.

L'imam Al Qurtubi-rahimahoullah-dit : « *Nous avons envoyé à chaque communauté un*

Messager (pour leur dire) : « Adorez Allah » ***c'est-à-dire Adorez Allah et unifiez Le dans cette adoration*** «et écartez-vous du Tâghoût » ***c'est-à-dire abandonnez tout ce qui est adoré en dehors d'Allah tel que le shaytan, le voyant et les statues, et quiconque appelle les gens a l'égarement (dans le shirk akbar ou d'octroyer un droit qui n'appartient qu'a Allah).***

Allah ta'ala dit : « Et à ceux qui s'écartent des Taġūt pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs » sourate 39 verset 17

Ce verset annonce que ceux qui auront accompli les points précité dans le verset auront la bonne nouvelle, hors il est clairement établi que ne peut recevoir la bonne nouvelle qu'un croyant donc ce qui est cité ici sont les personnes qui ont réalisé la base de l'islam.

Ibn Kathir a dit *:* « Et à ceux qui s'écartent des Taġūt » *c.-à-d.* ***ceux qui ont évité l'adoration de tout autre qu'Allah***.

Selon Zayd ibn Aslam, ce verset est descendu à propos de Zay ibn Amru, Abu Dhar et Salman al Farisy. ***Mais ce verset est valable pour toute personne qui s'écarte de l'adoration des idoles et reviennent à l'adoration d'Allah azza wa jal: à ceux-là, ils ont la bonne nouvelle dans cette vie d'ici bas et dans la vie dernière***. [tafsir ibn Kathir]

En ressort du Tafsir d'ibn Kathir que le sens de s'écarter du Taghut est de s'écarter de l'adoration du Taghut et d'abandonner celle-ci et cela est le sens du désaveu voulu dans ce verset, et de revenir a l'adoration d'Allah seul sans associés et cela seul mériteront la bonne nouvelle ici bas et dans l'au delà.

L'imam Al Qurtuby a dit : « Et à ceux qui s'écartent des Taġūt » *al Arfash a dit : « Le taghut ici est un pluriel il est possible que ce soit un singulier féminin, ceux qui s'éloignèrent du taghut se retrouvant sur un flanc opposé ce qui se traduit par le faite qu'ils ne l'ont pas adoré ».* ***Le sens de ce verset est donc le suivant : et ceux qui s'écartèrent de l'adoration du taghut et reviennent à l'adoration d'Allah ceux la auront la bonne nouvelle, annonce donc la bonne nouvelle à mes serviteurs***.

L'imam Attabari dit:

La Parole d'Allah "Et ceux qui s'éloignèrent du Taghut" *: c'est-à dire "* ***s'éloignèrent de l'adoration de tout ce qui fut adoré en dehors d'Allah en la désavouant et tout en croyant en Allah et a conviction qu'Allah est son seul Seigneur et Le Seul digne d'être adoré, celui-ci se sera attaché à la chose la plus importante a laquelle on puisse tenir pour sauver son âme***.

« Quiconque mécroit au Tâghoût, tandis qu'il croit en Allah, saisit l'anse la plus

solide, qui ne peut se briser » (Sourate 2 – Verset 256)

Ibn Kathir-rahimahoullah- à dit: "***c'est à dire celui qui a retiré[de sa personne l'adoration] des égaux donnés à Allah et des idoles et ce à quoi prêche le shaytan comme adoration de ce qui est adoré autre qu'Allah, et unifie Allah et L'adore Seul et atteste que Seul Lui est en droit d'être adoré*** <<c'est certes saisi de l'anse la plus solide>> ***c'est à dire c'est qu'il c'est maintenu sur Son ordre et s'est tenu droit sur la voie exemplaire et sur le chemin de droiture***."

L'imam Attabari dit:

Par conséquent l'explication de ces Paroles est la suivante:

Quiconque ***renie la seigneurie de tout être adoré en dehors d'Allah ce qui et par conséquent le désavoue*** *" tandis qu'il croit en Allah" ..."*

Voyons comment Ibn Taymyyia a définit la base de la religion, al Asl al Dîn.

Cheikh Al islâm Ibn Taymiyya Rahimahou Allah dit dans Al Fatâwî Al Koubra V1-P415:

« *Et la Parole d'Allah-Ta'âlâ- :* « Dis : "Mon Seigneur a commandé Al Qist l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, en lui vouant un Dîn –une soumission- exclusive. De même qu'Il vous a créés, vous retournez à Lui".

Il ordonna avec l'équité ***Al Qist- le Tawhîd qui désigne l'adoration d'Allah Seul sans lui donner d'associé. Ce qui représente l'Asl du Dîn le fondement de la religion et son opposé est le péché qui ne peut être pardonné****. » Jusqu'à ce qu'il dise : «* ***Et ce Tawhîd qui représente Asl Addîne le fondement du Dîn*** *est la plus grande équité et justice* ***et son opposé qui est el Shirk est la plus grande des injustices****.* » Fin de citation.

Il dit dans son ouvrage Iqtidâ'ou Assirâti Al Moustaqîm P445 édition Maktabatou Al Madani :

« *Allah* ***Ta'âlâ est don le Seul en Droit d'être adoré sans aucun associé ne Lui soit donné****.* ***Et ceci représente le Asl fondement du tawhid pour lequel Allah envoya Ses Messagers et sur bases duquel les livres furent révélés****. Allah ta'ala dit :* « Et demande à ceux de Nos messagers que Nous avons envoyés avant toi, si Nous avons institué, en dehors du Tout Miséricordieux, des divinités à adorer? »

Et Allah Ta'ala dit « Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : " Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc".

Et Allah Ta'ala dit « Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: " Adorez Allah et écartez-vous du Tagut". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés a l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs. » Fin de

citation

Cheikh Al islâm dit aussi dans Majmou' Al Fatâwî v11-P218 :

La réalité (la réalité du Dîn), le Dîn du seigneur des mondes est le point commun des Prophètes et Messagers, *bien que chacun d'entre eux possède une voie à suivre et une tradition à respecter. » Jusqu'à ce qu'il dise « La Shir'a est comparable à la source d'un fleuve et le Minhâj représente la voie qui est empruntée sur ce fleuve.* ***Et l'objectif recherché est la réalité du Dîn qui est (ou qui désigne)*** *:* ***l'adoration d'Allah Seul sans aucun associé et qui représente la réalité du Dîn de l'Islam (ou la Religion Islamique)****. Ce Dîn qui consiste à se soumettre exclusivement à Allah, le Seigneur des mondes sans se soumettre à qui ce soit d'autres (la soumission exclusive du serviteur à Allah le seigneur des mondes sans se soumettre à qui que ce soit d'autres).*

Ainsi celui se soumet à autre que Lui sera un moushrik et Allah en pardonne pas qu'on Lui associe quoique ce soit. Et celui qui ne se soumet pas à Allah, mais au contraire se refuse par orgueil à adorer Allah sera du nombre de ceux qu'Allah qualifie en disant : « Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés". » fin de citation.

Cheikh Al islâm dit de même : dans l'ouvrage Iqtidâ'ou Assirâti Al Moustaqîm P454 :

« ***Et du fait que le Asl du Dîn –le fondement de la Religion- qui est el Dîn de l'Islam soit le même, bien que ces législations puissent différer****, le Prophète Sallallahou 'alahi waSallam dit dans le Hadith Sahih : «* ***Nous autres Prophètes notre Dîn est le même, et les Prophètes sont frères d'un même père et de mères différentes. Et d'entre les gens, je suis le plus en droit du fils de Maryam, il n'y a entre lui et moi aucun Prophète*** *».*

Ainsi leur Dîn qui est l'adoration d'Allah Seul sans aucun associé est le même*. Et à chaque époque Il doit être adoré, par ce qu'Il a ordonné à cette même époque. Et cette adoration sera le Dîn de l'Islam à ce moment là. »* fin de citation.

Ce qui ressort de toutes ces paroles du Sheikh al Islam est que la base de la religion est l'abandon de l'adoration de tout autre qu'Allah azza wa jal, et l'adoration d'Allah seul sans associés.

Abdallah abou Battîn, rahimahoullah, a dit dans Majmou ar-Rasa'il wal-Massa'il an-Nadjdiyyah, 1/654-655 :

« Quant à celui qui met le chemin des mécréants comme étant plus droit que celui des croyants, s'il vise ce que font les gens de notre époque, et qu'il dit : « Ce que font les idolâtres d'aujourd'hui auprès des tombes, ou autres monuments, est mieux que celui qui n'invoque qu'Allah, et n'invoque personne d'autre que Lui, celui-là est un mécréant sans aucun doute. De même, nous disons que ce que font les idolâtres de notre époque auprès des tombeaux, comme invoquer les morts, leur demander l'exaucement des prières, la consolation des peines, leurs offrent des sacrifices et des vœux, nous disons que ceci est incontestablement la plus

*grande idolâtrie, quiconque la commet est un mécréant, et ceux qui pratiques ces cultes auprès des tombes sont des mécréants sans l'ombre d'un doute. Quant à ce que disent les ignorants : « Vous traitez les musulmans de mécréants ! » **<u>Ceux-là ne connaissent pas l'Islam ni le Tawhid, et l'Islam de celui qui dit ça est invalide</u>**, **<u>car s'il ne condamne pas ces choses que font les idolâtres et n'y voit rien, ce n'est pas un musulman</u>** »*

Le Sheikh nous montre ici que la raison pour laquelle la personne qui ne fait pas le takfir du mushrikin n'a pas réalisé le base de l'islam est que cette personne ne condamne pas le shirk et ne le déteste pas et n'y voit aucun mal. Car rappelons que la base du désaveu du Taghut est la conviction de la nullité de l'adoration du Taghut, le détester et adorer Allah seul sans associés. Donc celui ne verra aucun mal dans le shirk n'a pas réalisé la base du désaveu du Taghut.

Abd Allah Abou Boutayn dit dans dourar as sanya 10/406-408 :

L'imam Abou Boutayn a était questionné :Des gens qui connaissent pas la foi en Allah ni al kouffr bi taghut et ceci est le cas de la majorité des gens de chez nous, ils s'affilient a l'islam et prétendent être musulman et s'attache au législations apparentes de l'islam tel que la salat et d autres, et ils prétendent aimer les gens de la vérité et de manière général ils s'affilient au gens de la vérité mais quand on rentre dans les détails, ils détestent les gens de la vérité et du Tawhid et il est en colère contre eux et toute les chose que font les gens du Tawhid qui s'opposent à ceux a quoi il s'est accoutumé ils considèrent que les gens du Tawhid sont dans le faux car ils considèrent à ce moment la que tout ce qui s'oppose a ce qu'il a toujours su est une erreur car se qu'il a dans son esprit et ce qu'il a appris c'est que les choses que font les gens c'est sa la religion et il ne connais pas de preuves qui remettent en cause ce que font ces gens la et ils ne se retournent pas au preuves et n'y prêtent aucune attention car ils considèrent que la religion, c'est ce que montre ceux qui s'affilient a l'islam quel est donc la situation de ces gens que l'on viens de citer et nous en avons encore d autre qui montrent ouvertement leur haine et leur hostilité envers les gens de la vérité et ils font tout pour suivre les défauts des gens de la vérité et de trouver leurs erreurs quand a nous (les questionneurs) nous pensons que ces gens que nous avons précité nous les considérons mécréants car ils ne connaissent pas la base de l'islam, pourquoi, car premièrement ils ne connaissent pas l'islam et deuxièmement car ils sont hostile au gens de l'islam et les ont détesté et aussi parce que ils considèrent que la religion, c'est sur quoi sont la majorité des gens qui s'affilie à l'islam (les gens précités) est ce que notre avis est juste au sujet des ces gens ? Et pouvez vous nous exposer la situation de la première catégorie que l'on vous a exposé, est ce que l'on peut les qualifier de kuffar ou non ?

L imam Abou Boutayn répond à la page 408-410 du même volume.

*Le statut des 2 catégories au sujet duquel vous avez questionné et dont vous avez décrit la situation revient à une seul et même chose et cette chose est que si l'homme reconnais que ses actes de shirk sont qui sont fait auprès des tombes et autre parmi les invocation des morts et des personne absente et de leur demander de soulager leur peine et de leur demander de t' accordé tes besoins et de soulager tes difficultés et de se rapprocher d'eux en faisant des vœux pour eux et des sacrifices, **<u>celui qui reconnais que ces choses sont du shrik et qu'elles sont un égarement et qu'ils reconnaissent que celui qui blâme ces choses là est en droit et que celui qui embelli ces choses là et y invite les gens, à ces choses la, ces</u>***

<u>actes de shirk, est pire que celui qui le commet, celui-ci on statuera de son islam car ceci est le sens du désaveu du taghut et le désaveu de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, si maintenant il reconnais que ces choses qui ont été cité précédemment et autre parmi les formes d'adorations sont un droit exclusif a Allah et en aucun cas on peut faire ces choses la pour autre qu'Allah, ni un ange rapproché, ni un prophète envoyé, que dire alors d'autre que les prophètes et les anges, celui qui aura agit de la sorte et qui aura été convaincu que les actes d'adorations sont le droit exclusif d'Allah, ce lui qui agit de la sorte aura accomplie la foi en Allah et le désaveu de tout ce qui est adoré en dehors d Allah</u>. *Le Prophète Mouhammad, sallallahou 'alayhi wa sallam, a dit : «* ***Celui qui dit la ilaha illa Allah et mécroit en tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, alors ses biens et son sang sont inviolables et son jugement revient à Allah*** *» (Rapporté par l'Imam Mouslim, qu'Allah lui fasse Miséricorde) […] et quand à celui qui dit que ces choses qui sont faite dans ces lieux ou les gens adorent autre qu'Allah, comme l'invocation d'autre qu'Allah et le vœu pour autre qu'Allah et le sacrifice pour autre qu'Allah et qui dit que ces chose ne sont pas haram, appliquer le kuffr sur ce genre de personnes, il n y a pas de mal, bien plus, ceci est de la mécréance sans aucun doute, quand a celui qui en apparence s'accorde au gens de la vérité et qui dis que ces choses sont du shirk mais intérieurement il cache autre chose, celui-ci sera un hypocrite, d une hypocrisie majeur, si maintenant de cette personne il apparait que de manière générale il déteste tout ce qui appelle à cette da'wa islamique, qui est d'adorer Allah et de Lui donner aucun associés cela sera une preuve de son hypocrisie. fin de citation*

Lorsque l'on dit que le désaveu du Taghut est que son adoration (du Taghut) est un égarement, de le détester et de l'abandonner nous n'avons rien inventé c'est exactement ce que dit l'imam Abou Boutayn et il dit que celui qui reconnait que tout les actes d'adoration ne sont que pour Allah que rien ni personne d'autre ne mérite, et qu'il adore Allah seul sans associés, celui la aura accompli la base de la foi en Allah et du désaveu du Taghut. Et celui qui n'aura pas désavoué le Taghut est celui qui dit que le shirk n'est pas haram ou celui qui ne déteste pas le shirk.

Abdel Latif Al Cheykh a dit :

"Le sujet concernant le manifestement de l'inimitié est différent de ***<u>la présence de l'inimitié</u>****. Le premier : est excusé avec l'incapacité et la peut, étant donner sa parole : {*moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux*}.****<u>Et le deuxième : il est essentiel, car celui-ci entre dans le Koufr Bil Taghout, et entre lui et l'amour d'Allah et son Messager une inhérence totale, le croyant ne peux s'en défaire</u>****, celui donc qui se rebelle en délaissant l'inimitié est donc un désobéissant"* Al Dourar Al Sanya Fil Ajwiba Al Najdya 359/8.

Le Sheikh nous explique bien que l'inimitié du shirk dans le cœur est une condition du Koufr Bil Taghut et que le croyant ne peut sans défaire.

Les conditions de la validité du désaveu du Taghut sont donc:

1.<u>Etre convaincu de l'invalidité de (conviction du cœur)</u>:

a. Son adoration: si ce Taghut est un Taghut dans l'adoration, tel que ce que s'imagine les chrétiens comme étant Issa alayhi as salam.

b. De son suivi dans la mécréance et le Shirk: si le Taghût est un Taghût dans le suivi, tel que les mauvais savants qui enjolivent la mécréance aux gens.

c. Son obéissance dans la mécréance et le Shirk: si ce Taghût est un Taghût dans l'obéissance, tel le roi du Maroc ou de la Tunisie ou autres.

2. Détester l'adoration, le suivi et l'obéissance du Taghût, mentionnées précédemment (acte du cœur):

Ceux donc qui ne détestent pas les lois forgées par les hommes, ceux qui les mettent en place, les mauvais savants mécréants qui leur enjolivent leur mécréance; ceux là ne sont pas musulmans et n'ont pas désavoué le Taghût.

3. Abandonner l'adoration du Taghut, son suivi et son obéissance (actes extéreieur):

Ceux donc qui adorent autre qu'Allah, même convaincu de la nullité de cette adoration, ne se sont pas désavoués du Taghût.

Ceux qui suivent le Taghût dans la mécréance majeure claire et apparente, ne sont pas musulmans.

Et enfin: ceux qui lui obéissent dans cette mécréance, ne ce sont pas désavoués du Taghût.

Ces trois points représentent la base du désaveu du Taghut " ***Aslou Al Koufri Bittaghut*** ", qui dès lors réalisés et accompagnés de la Foi en Allah Seul mène a la réalisation de la base de la Foi et de l'Islam " **Tahqiq Asli Al Islam wa Al Iman**".

Quant à la manifestation du désaveu du Taghut " ***Idhhar Al Koufr bittaghut***", elle est une obligation mais pas une condition de la validité de l'Islam, car il n'y a pas de preuves qu'elle représente une condition de sa validité.

Wa Allahu alem et la louange est a Allah et que la paix et la bénédiction d'Allah soit sur le prophète Muhammad, le sceau des prophètes, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.